

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Mandat privé de rendement tactique mondial Sun Life - série I que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., au 1 877 344-1434 ou à info@placementsmondiauxsunlife.com, ou visitez le site www.placementsmondiauxsunlife.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Lors d'une assemblée extraordinaire des porteurs de titres du fonds qui aura lieu le 31 mai 2024 ou vers cette date, Gestion d'actifs PMSL inc. sollicitera l'approbation des porteurs de titres du fonds afin de fusionner le fonds avec le Fonds de titres de créance des marchés émergents Amundi Sun Life (le « Fonds prorogé »). À la même date, Gestion d'actifs PMSL inc. sollicitera l'approbation des porteurs de titres du Fonds prorogé afin de modifier son objectif de placement fondamental. S'il est approuvé, l'objectif de placement du fonds sera de chercher à procurer un rendement total par des placements dans des titres de créance de qualité inférieure ou supérieure d'émetteurs de partout dans le monde (la « modification de l'objectif de placement »). La fusion proposée est conditionnelle à son approbation par les porteurs de titres de même qu'à l'approbation par ceux-ci de la modification de l'objectif de placement. Le fonds cessera d'être offert pour les souscriptions dans de nouveaux comptes de placement avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 8 mars 2024. Si elle est approuvée, la fusion devrait prendre effet le 28 juin 2024 ou vers cette date, date à laquelle Gestion d'actifs PMSL inc. entend également remplacer le nom du Fonds prorogé par Fonds d'obligations de base plus mondiales MFS Sun Life, et le fonds sera dissous. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la modification no 2 datée du 18 mars 2024 apportée au prospectus simplifié du fonds daté du 28 juin 2023.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	SUN 570	Gestionnaire du fonds :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Date de création de la série :	(série I) 26 février 2020	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Valeur totale du fonds au 31 janvier 2024 :	14,4 millions de dollars	Distributions :	Revenu : mensuellement, le dernier jour ouvrable ou jour de négociation, ou vers cette date. Gains en capital : annuellement, en décembre.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,10 %	Placement minimal :	Négociable

Dans quoi le fonds investit-il?

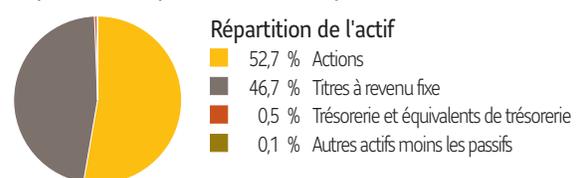
Le fonds a pour objectif de chercher à atteindre un revenu et une plus-value du capital principalement en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe de partout dans le monde ou indirectement en investissant dans des OPC (y compris des fonds négociés en bourse) qui investissent dans de tels titres.

Les graphiques ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 janvier 2024. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 janvier 2024)

1. Mandat privé de dividendes mondiaux KBI Sun Life, série I	52,7 %
2. Mandat privé de titres de créance de base Advantage Sun Life - série I	37,7 %
3. Mandat privé de titres à revenu fixe opportuniste Wellington Sun Life, série I	9,0 %
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,9 %
Nombre total de placements	3

Répartition des placements (au 31 janvier 2024)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion d'actifs PMSL inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer l'argent investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de série I du fonds au cours des 3 dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de série I du fonds chacune des 3 dernières années civiles. La valeur de la série a diminué pendant 1 des 3 années indiquées. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série I du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	9,3	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour atteindre 1 093 \$
Pire rendement	-7,8	30 juin 2022	Votre placement diminuerait pour atteindre 922 \$

Rendement moyen

Au 31 janvier 2024, une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de série I du fonds depuis sa création détient 1 196 \$, ce qui représente un taux de rendement annuel composé de 4,7 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- Cherchent à obtenir un revenu et une plus-value du capital.
- Veulent des placements à moyen ou à long terme.
- Peuvent tolérer un risque de placement faible à moyen.

N'investissez pas dans ce fonds à moins d'être prêt à accepter la perte potentielle d'une partie de votre placement ou si vous avez un horizon de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non les titres du fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez les titres du fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série I du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables à la société de votre représentant pour cette série.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2023, les frais de la série s'élevaient à 0,13 % de sa valeur, ce qui correspond approximativement à 1 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en pourcentage de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'administration et frais du fonds.	0,10 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,13 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payable pour cette série.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des titres de cette série du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de gestion	Vous négociez les frais de gestion avec Gestion d'actifs PMSL inc. et les lui versez directement pour cette série de titres. Les frais de gestion ne dépasseront pas un taux annuel de 1,50 %.
Frais pour opérations à court terme ou excessives	Si, dans les 30 jours de leur achat, vous faites racheter ou échangez des titres du fonds, Gestion d'actifs PMSL inc. pourrait vous imposer, pour le compte du fonds, des frais pour opérations à court terme ou excessives correspondant à 2,0 % de la valeur des titres rachetés ou échangés.
Frais d'insuffisance de fonds	Gestion d'actifs PMSL inc. vous demandera des frais d'insuffisance de fonds (30 \$ pour chaque effet retourné) si un chèque ou un ordre d'achat est retourné en raison d'une insuffisance de fonds dans votre compte.
Frais de messagerie ou de virement électronique	Si vous demandez que le produit d'un rachat vous soit envoyé par messagerie ou par virement électronique, Gestion d'actifs PMSL inc. pourrait vous demander de payer les frais qu'elle engagerait relativement au mode de livraison choisi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300
Toronto (Ontario) M5J 0B6

Numéro sans frais : 1 877 344-1434
Courriel : info@placementsmondiauxsunlife.com
Site Web : www.placementsmondiauxsunlife.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, qui est accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.